

L'an deux mille vingt-deux, le dix Octobre, à 20 h 00, dans le lieu habituel de ses séances, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	RICLOUX Benoît
BELOT François	GHARBI Stéphanie	SUE Hélène
BOUCHEY Martine	JEANNOT Laurence	SUE Julien
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	MOULIN Cyril	VARCHON Daniel
CUSINATO Françoise		
Etaient absents excusés		
BAULIEU Matthieu a donné procuration à CUSINATO Françoise		
BINDA Gilles a donné procuration à BARTHELET Catherine		
JEANGUYOT Florence a donné procuration à FUMEY Françoise		
MEGUENNI-TANI Hassem a donné procuration à GHARBI Stéphanie		
TERRAZ-LADERRIERE Fanny a donné procuration à RICLOUX Benoît		
VUILLEMIN Emmanuel		

01 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les conseillers municipaux valident le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 Septembre 2022 dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Monsieur Daniel VARCHON.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	18	0	0

02 – GBM et SIEVO - Rapports sur le Prix et la Qualité des Services d'eau et d'assainissement 2021

Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif pour l'année 2021.

En vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la Présidente d'un établissement public compétent en matière d'eau et/ou d'assainissement doit présenter un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), puis au Conseil de Communauté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Il contient des informations techniques et financières, ainsi que les indicateurs légaux qui permettent d'obtenir une vue d'ensemble de la qualité et des performances du service.

Les RPQS d'eau et d'assainissement 2021, présentés lors du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM) du 3 Octobre 2022 ont été adoptés à l'unanimité.

La CCSPL, réunie le 16 septembre dernier, a également émis un avis favorable sur ces RPQS.

Conformément à l'article D2224-3 du CGCT, ces RPQS doivent ensuite être présentés à l'assemblée délibérante des communes membres de GBM, qui l'adopteront avant le 31 décembre de l'année qui suit la clôture de l'exercice concerné. Cette adoption doit faire l'objet d'une délibération.

De plus, Madame Le Maire présente le RPQS 2021 concernant l'eau potable, présenté par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service. Ils seront transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Le Conseil Municipal prend connaissance des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics d'Eau potable, d'assainissement collectif et non collectif de la commune de Pelousey pour l'année 2021.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	18	0	0

03 – Urbanisme – Demande de modification du Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire rappelle que le PLU a été approuvé en février 2014, et que si les zones 2AU n'évoluent pas en zones 1AU avant février 2023, alors, il faudra attendre la révision du PLU, ce qui est impossible vu qu'une élaboration du PLUi est en cours.

L'approbation du PLUi est prévue pour 2026, or, du retard commence à être pris, en raison des révisions du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) et du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), documents de rang supérieur qui doivent être traduits dans le PLUi.

En parallèle, la commune doit rester aussi en compatibilité avec le PLH (Programme Local de l'Habitat), qui prévoit des objectifs chiffrés pour la période 2023-2028. En suite de l'analyse réalisée avec les services de la mission PLUi, on note un risque pour la commune de ne pouvoir honorer ses engagements PLH si toutefois le PLUi était approuvé avec un peu de retard. Il faut noter aussi qu'il reste deux petites zones à urbaniser, classée en 1AU mais que les propriétaires, récemment rencontrés, sont toujours en réflexion quant à leur ouverture à l'urbanisation.

Aussi, **la commune demande à GBM d'inscrire cette demande au prochain comité de suivi PLUi**, afin qu'elle puisse être traitée dans les meilleurs délais. La commune pour sa part s'engage à prévoir des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) en conformité avec les objectifs de la Loi Climat et Résilience, dans le même esprit que son PLU grenellisé, à savoir avec une certaine densité et une mixité des typologies d'habitat.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	18	0	0

04 – Questions diverses

Informations diverses et dates à retenir

○ **Préfecture du Doubs**

- Une réunion d'échanges entre Monsieur le Préfet et les Maires de l'arrondissement de Besançon a eu lieu le 14 Septembre 2022. Plusieurs sujets ont été expliqués, détaillés aux élus : le passage à la M57 (nomenclature comptable que la commune a adopté cette année de manière volontariste), le calcul et l'évolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) des communes (celle de Pelousey est plutôt stable), les changements concernant le dépôt des demandes de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), la loi climat et résilience avec l'AAN (absence d'artificialisation nette des sols en 2050) : la progressivité de la loi a été rappelée et la problématique de l'eau a été abordée avec un retour sur les arrêtés sécheresse...

○ **Grand Besançon Métropole**

- Une conférence des Maires s'est tenue le 21 Septembre 2022. Plusieurs sujets ont été abordés :
 - La gestion de la crise énergétique pour les collectivités : les communes ont partagé des pistes de travail, d'actions rapides, pour mettre en œuvre un plan de sobriété dès cet hiver.
 - Information du PGI (Pole de Gérontologie et d'Innovation de Besançon) : toute la thématique de l'accompagnement au vieillissement a été évoquée. La commune s'est portée volontaire pour accueillir des conférences à destination des aînés et de leurs aidants.
 - Contrat PAC (Porter une Action Concertée) avec le Département et les EPCI : ce contrat a remplacé le principe de pourcentage de subvention selon le type de projet pour toutes les communes par une sélection de projets partagés entre les EPCI et le département, c'est ce principe qui a été exposé.
 - Information stratégie emploi et insertion : Grand Besançon aux côtés du Département ou de la Région organise des rencontres pour mettre en lien les entreprises qui recherchent du personnel dans des milieux très diversifiés et pour tout type de postes, avec les demandeurs dont celles et ceux qui doivent être accompagnés en termes de formation.
 - Un focus sur la gestion de l'éclairage public et les investissements à venir a été présenté. La sobriété énergétique va bien entendu guider les prochaines interventions, c'était déjà le principal moteur des actions menées.
 - La CTG (Convention Territoriale Globale), comme évoqué postérieurement, sera donc désormais présentée à l'échelle de l'EPCI : l'état des lieux est en cours, la commune a renvoyé de son côté les éléments... Cela ne changera pas le montant de la contribution de la CAF (idem ex Contrat Enfance Jeunesse).
- Un nouveau plan de communication est déployé pour promouvoir le transport collectif : Ginko, c'est le train aussi !
- Le Maire a rencontré le référent éclairage concernant la gestion communale : en deux chiffres : 330 points lumineux et 14 armoires électriques sont présents sur la commune. Aucune difficulté n'est signalée concernant les dépannages réguliers, Citéos est réactif. Il a été décidé de trouver en priorité une solution pour mettre en sécurité l'armoire du centre de village qui est régulièrement forcée par les jeunes. Des propositions seront faites rapidement à la commune. Les pistes d'amélioration dans l'optique de moins dépenser seront priorisées : remplacer les lampes shp de 70 ou 100W par du LED (exemple du Vert Village), remplacer les mâts béton et vieux éclairages en shp (ex rue du Séminaire et du Chêne Bénit), « rétrofiter » les lampes (les faire évoluer vers le Led, moins onéreux) (exemple du Vallon de Bouvreuil).

- Travaux de voirie : dans le but de préparer le programme de voirie en GER (Gros entretiens Renouvellement) pour 2023, la commune a effectué sa remontée d'informations et de demandes. Il est rappelé que la commune a bénéficié de travaux chaque année depuis le transfert de compétence, rythme qui ne correspond pas au transfert des charges et ne pourra pas s'inscrire dans la durée... C'est ensuite en comité de secteur que seront arbitrés les travaux.

Il a donc été rappelé d'abord ce qui est en attente, à savoir le marquage au sol pour l'essai rue du Vert Village et la bande stop rue de Champagny, la reprise du trottoir rue des Essarts et l'étude de l'entrée du village (côté Miserey). En fonction et notamment selon la contribution qui sera demandée en fonds de concours, la commune pourra se positionner. Les travaux à prioriser seront ensuite l'épaulement de la voie romaine.

Il est partagé que lorsque ce sera possible, il faudra rénover les rues des Craits, Chenevières et Genièvre. Côté zone d'activités, un tronçon sera aussi à réhabiliter (construction de maison en cours).

- Les travaux se déroulent ces jours-ci rue du Chanot, le lotisseur a fait faire les travaux de préparation mais ne semble toujours pas prêt à terminer les siens (voirie des lotissements).
- Rencontre du Maire avec le service assainissement : un point sur la convention qui nous lie a été effectué, il s'agit de l'entretien des sites. Concernant la station d'épuration, des pompes doseuses ont été remplacées, leur défektivité serait à l'origine d'une non-conformité relative au phosphore qui est depuis endiguée.

La réhabilitation du 1^{er} lit de séchage est prévue en 2023, en suite des gros travaux portés précédemment. Le manuel d'autosurveillance a été remis à jour par les services du DEA (Département Eau Assainissement), en lien avec la DDT (Direction Départementale des Territoires). Un devis pour l'installation de cabanes à canards sur la lagune est en cours, cela permettrait de gérer naturellement les lentilles. Des plans papiers actualisés ont été demandés aussi, pour qu'ils puissent être facilement consultés en mairie, en cas de problème.

Françoise Fumey a détaillé lors de leur présentation pour la délibération précédente les rapports d'activités de l'eau (SIEVO) et de l'assainissement.

Actualité des comités consultatifs et pilotage.

- Bois/forêt : Laurence Jeannot apporte quelques informations : le martelage du bois de la Roche est programmé, les jeunes arbres ont résisté à la sécheresse dans les coupes dites de régénération car elles sont protégées par la végétation, les difficultés rencontrées avec l'affouage sont en train de se solutionner grâce aux actions couplées des membres du comité et du référent ONF. Un article dans le prochain TU réexpliquera l'intérêt de la régénération.
- Nouveaux projets : une réunion a eu lieu juste avant la séance du conseil municipal. Benoit Ricloux et François Belot présentent la toute première esquisse du projet, qui a été appréciée par l'ensemble des participants. Le projet va donc être travaillé dans ce sens, dans le but de pouvoir présenter un avant-projet sommaire en novembre et déposer les dossiers de subventions en décembre.
- Une réunion du CCAS s'est tenue pour en outre préparer la fin d'année : une collecte pour les réfugiés ukrainiens est en cours, l'opération boîte de Noël sera reconduite au profit des Restos du Cœur, une conférence sur le sommeil des enfants (en lien avec le PEDT) devrait se tenir en novembre, le repas des aînés se tiendra le samedi 10 décembre.

Informations diverses

- Dans le prochain TU, un article à propos de la sécheresse expliquera que la commune portera un dossier avant la fin d'année auprès de la préfecture, il faut en amont que les habitants transmettent des photos de leur sinistre en mairie avec un courrier d'explication et si possible un chiffrage des travaux. La réponse interviendra certainement en fin de premier semestre 2023, aux termes d'une longue instruction.
- Laurence Jeannot et le Maire ont participé à une réunion du SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux) : il s'agissait juste de permettre le remplacement d'un ordinateur devenu obsolète... Les associations soutenues se portent bien, l'Emica (école de musique intercommunale) cherche par contre désespérément de nouveaux membres pour son CA (Comité Administratif).
- Le Permis Exclusif de Recherche (PER) « Avant-Monts franc-comtois » a été accordé à 45-8 Energy, l'intérêt prospectif de recherche d'hélium est avéré.
- Martine Bouchey demande à ce que l'on pense bien à mettre une poubelle dans le square des hauts de Pelousey, cela est bien prévu.

- Martine Bouchey demande si l'achat de cuves de récupération d'eau est prévu pour les bâtiments communaux. Il est rappelé que cette très bonne idée émane du Comité Consultatif environnement qui doit voir ce qu'il est possible d'installer et de préparer un budget prévisionnel pour 2023. Rien n'a été budgétisé en ce sens cette année. Il faudrait que les devis soient prêts en début d'année pour qu'ils puissent être validés juste après le vote du budget qui interviendra comme toujours fin mars. Les élus partagent tous l'intérêt de cette démarche de récupération des eaux de pluie.
- Françoise Fumey demande si l'on peut afficher l'opération « Octobre rose » à la mairie. Les élus sont d'accord et proposent qu'à tour de rôle, ils s'occupent de la « vitrine » de la mairie au-dessus des escaliers donnant sur la grande rue.
- Françoise Cusinato a trouvé des bonbonnes de gaz hilarant proches de la maison de la Noue. La dangerosité de leur utilisation est rappelée et la gendarmerie sera informée pour une action préventive partagée.
- Un parrainage a été célébré

La vie associative

- François Belot a participé à l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves : le renouvellement des équipes s'est bien passé et des projets ont été présentés, cela fait plaisir !
- François Belot relate l'Assemblée Générale de Festi'Pelousey, les bénévoles préparent les prochaines manifestations.
- La soirée Flamenco était de qualité mais n'a malheureusement pas accueilli assez de public. L'école avait travaillé en amont la thématique de l'Espagne et la bibliothèque avait accueilli une exposition sur le flamenco.
- La rencontre avec un auteur à la bibliothèque a connu aussi un succès modeste, mais elle était de grande qualité. Benoit Séverac a vraiment pris le temps d'échanger avec les participants. Une rencontre dans la cadre des Livres dans la boucle a également eu lieu à l'école, avec le même plaisir partagé.
- François Belot informe qu'il consacre un temps certain avec ses collègues à résoudre des problèmes de clés : plusieurs réparations sont en cours pour la salle Saint-Martin et pour la Maison de la Noue. Une étude sera portée pour réviser l'organigramme car il semblerait que c'est bien la vétusté des serrures qui engendrent maintenant les pannes.
- François Belot suit aussi les conventions qui n'ont pas toutes été signées par les associations.

AGENDA

Agenda des élus

- **Municipalité**
 - Tous les lundis – 18 h 00
- **Prochaine séance du conseil municipal**
 - Lundi 7 Novembre – 20 h 00
- **Comités Consultatifs à venir**
 - Comité urbanisme, tous les mercredis – 17 h / 19 h
 - Jeunes Citoyens – samedi 15 Octobre – 10 h 30
 - Fleurissement / embellissement – samedi 15 Octobre – 10 h 00
 - Nouveaux projet – lundi 21 Novembre – 18 h 00

Événements futurs :

- **Don du sang**
 - Mercredi 26 Octobre - Maison de la Noue
- **Vide puériculture**
 - Samedi 19 Novembre - APE – Maison de la Noue
- **Défis de la Boucle**
 - Mercredi 23 Novembre
- **Fondus de la Marche**
 - Samedi 26 Novembre – Marche nocturne puis fondue à la salle Saint-Martin

Fin de la séance à 22h30

Le Maire,
Catherine BARTHELET



Le Secrétaire de séance,
Daniel VARCHON